DEPARTEMENT DE LA MAYENNE COMMUNE DE LOIRON-RUILLÉ

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - 07 MARS 2023 -

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 27 Présents 25 Absents 02

Votants 25 + 1 pouvoir

L'an deux mille vingt-trois, le sept du mois de mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 2 MARS 2023

Isabelle Présents: M. Bernard BOURGEAIS, M. Gérard JALLU, Mme M. Christian GRIVEAU, Mme Sylvie BLOT, M. Louis GUEROT, Mme Florence MARTINAT, M. André MAUDET, M. Jean-Luc CHAPLET, M. Michel LABBÉ, Mme Annette PIVERT, M. Christian CORRAIE, M. Martial CHAINEAU, M. Michel PLANCHENAULT, M. Jean-Claude HIVERT, Sandrine GLET, Mme Frédérique GOURDIN, Mme Laëtitia Mme Laëtitia PICHON, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Chrystèle FOUCHER, Mme Christina BEAUGEARD, Mme Aurélie HARDY, M. Anthony BRUNEL, Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE, Mme Pauline MESRE, M. Gaëtan BEUNARD.

Absents: Mme Florence MARTINAT, Mme Pauline MESRE.

Délégations: Mme Florence MARTINAT avait délégué ses pouvoirs à M. Martial CHAINEAU.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Aurélie HARDY est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

N°	Date d'examen	Objet	Décision
Délibération			
D/2023/018	07/03/2023	Ouverture de crédits 2023 n° 2 – Dépenses d'investissement – Budget principal	Approuvée
D/2023/019	07/03/2023	Rénovation énergétique de l'école Jean Moulin - Modification du plan de financement	Approuvée
D/2023/020	07/03/2023	Convention de partenariat 2023-2024 avec la Fédération Départementale de Familles Rurales pour la gestion de l'accueil de loisirs	Approuvée
D/2023/021	07/03/2023	Détermination des commissions – Modifications	Approuvée
D/2023/022	07/03/2023	Création d'un poste de directeur périscolaire	Approuvée
D/2023/023	07/03/2023	Suppression d'un emploi d'adjoint administratif	Approuvée

AFFICHÉ LE: 12/03/2023

FAIT A LOIRON-RUILLÉ, LE MAIRE BERNARD BOURGEAIS